



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
03/09/2026

Date d'affichage : 03/09/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 16
- représentés : 3
- votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 7 septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MAILLARD, Maire.

Étaient présents (16) : Jean-Marc MAILLARD, Joseph BOUVIER, Michel JEULAND, Roland GAUTIER, Jean-Yves ESNAULT, Gilles THOMAS, Annie MARQUET, Joël AKA, Eric BRUNCHER, Delphine DESILLE, Magali BUDOR, Catherine LEGRAND, Aurélie BERTIER, Céline DESRUES, Céline ECHAROUX, Henry SOUVESTRE

Étaient excusés (3) :

Danielle MENARD ayant donné procuration à Delphine DESILLE
Marion LOISEAU ayant donné procuration à Magali BUDOR
Eric PIROT ayant donné procuration à Michel JEULAND

M. Joël AKA a été élu secrétaire de séance.

DEL 26057 – Finances : attribution d'une subvention à la nouvelle association les Darts Domagnéennes

Vu le code des collectivités territoriales ;

Vu la création récente de cette association, publiée le 28 juillet dernier au Journal Officiel, ayant vocation à promouvoir la pratique des fléchettes traditionnelles et électroniques dans un esprit convivial ;

Considérant la demande de l'association « les Darts Domagnéennes » sollicitant une subvention exceptionnelle en raison de sa création et de ses besoins en matériels ;

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de démarrage de 300 € à la nouvelle association « les Darts Domagnéennes ».
- **CHARGE** M. le maire de procéder au versement de la somme, dont les crédits sont prévus au budget.

Pour extrait conforme, le registre dûment signé.

Le Maire,
Jean Marc MAILLARD,

Le secrétaire de séance,
Joël AKA,